



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie Candes St Martin

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 AOUT 2020 CONSEIL MUNICIPAL

**Présents :** MM. Stéphan PINAUD – Claude THOMAS – Pascal HUET – Cécile GAUCHER – Romane HUET – Aurélie DELAPORTE – Véronique GAROUX – Joël RAVENEAU

**Représentés :** Francis KATCHATOUROFF (par Claude THOMAS),

**Absents excusés :** Mégane MONNEAU – Eric BREILLACQ

Secrétaire de séance : Pascal HUET

Ouverture de la séance : 19 H 00

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de pouvoir rajouter une question à l'ordre du jour :

- Aide commerce de proximité

Accord à l'unanimité de l'assemblée.

Approbation du Compte-rendu du 25 juin 2020 accord à l'unanimité.

### 1/ LOCATION DU 26 ROUTE DE COMPOSTELLE

Monsieur le Maire expose que depuis plusieurs années la maison au 26 route de compostelle est en vente et sans résultat. Après plusieurs visites, la société « KALEIDOSCOPE » est intéressée pour louer ladite maison. Cette société a un projet artisanal d'installation de bar à tisanes, boutique herboristerie et activités santé et bien-être et un atelier couture. Ce commerce artisanal entrainerait une dynamique au sein du village.

Un bail dérogatoire sur trois années est proposée avec une éventuelle vente à terme. Le montant du loyer est de 750 € par mois, les charges sont à la charge de la société.

Il demande au conseil municipal d'opérer le changement de destination du dit bien, de procéder à l'annulation de la vente auprès des agences immobilières et de se positionner sur l'attribution du local et sur le montant du loyer.

Accord à l'unanimité.

### 2/ CONCESSIONS NORMALES CIMETIERE ET TYPE « CAVURNES »

Monsieur le Maire expose que suite à des demandes, il serait souhaitable d'envisager un emplacement dans le cimetière de Candes Saint Martin afin de pouvoir délimiter des emplacements pour des cavurnes et d'instaurer un prix pour 30 ans et 50 ans.

Monsieur le maire propose également de revoir le prix et la durée des concessions du cimetière qui n'a pas bougé depuis 2013 et de supprimer les concessions perpétuelles.

Il est proposé :

CONCESSIONS NORMALES :

- concession pour 30 ans : 200 €
- concession pour 50 ans : 300 €

CONCESSION DITES « CAVURNES »

- concession pour 30 ans : 100 €
- concession pour 50 ans : 150 €

Après échanges, il est demandé au conseil municipal de délibérer sur ce point. Accord à l'unanimité.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie Candes St Martin

### **3/ ENCAISSEMENT D'UN DON DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE CANDES**

Monsieur le Maire informe que l'association des amis de Candes va verser un don à la commune afin de participer à la destruction des pigeons, pour un montant de 828.79 €.

Accord à l'unanimité.

### **4/ LOYER ATELIER CREATION BIJOUX**

Monsieur le maire expose qu'il a été étudié le prix au m2 des ateliers loués sur la commune, et il s'avère que le montant au m2 du loyer de la locataire du 1 place de l'Eglise est trop important par rapport à la superficie de son local et la superficie des locaux des autres locataires.

Afin d'établir une uniformité, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur une baisse du loyer au local sis 1 place de l'église, comme suit :

Il est proposé 90 € de loyer et 15 € de charges mensuelles.

Accord à l'unanimité.

### **5/ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Monsieur le Maire informe qu'une erreur matérielle sur le nombre de titulaires et de suppléants a été faite sur la délibération n°2020-27 et la Sous-préfecture demande de reprendre une nouvelle délibération modifiée.

Accord à l'unanimité.

### **6/ RENOUELEMENT CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE**

Monsieur le Maire informe que la Commune de Candes St Martin est adhérente au contrat groupe de l'assurance statutaire du personnel auprès du Centre de Gestion d'Indre et Loire, et ce dernier propose à la commune d'adhérer à nouveau contrat groupe pour une durée de 4 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec les taux suivants :

- Agents titulaires CNRACL : 6.30 %
- Agents IRCANTEC : 1.15 %

Accord à l'unanimité.

### **7 / DENOMINATION RUE DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire informe qu'une écrivaine est venue en mairie pour prendre des informations afin d'écrire un livre sur les femmes maire dans l'Indre-et-Loire après- guerre. Elle a donc pris des renseignements sur Madame Simone DENIS qui a été maire à Candes St Martin et qui a fait don de l'immeuble pour accueillir l'actuelle mairie. Afin de le lui rendre hommage, il est proposé de renommer la rue de la mairie : rue Simone DENIS.

Après débats, les conseillers souhaitent conserver le nom de la rue de la mairie, mais sont d'accord pour entamer une réflexion et installer une plaque commémorative à voir avec l'association des amis de Candes.

### **8/ AIDE INSTALLATION COMMERCE DE PROXIMITE**

Monsieur le maire expose que la Société « le panier de Selena » qui va louer le commerce de proximité afin de s'installer en commerce d'alimentation générale : pain, viennoiserie, sandwiches, pizza, pâte fraîche, crêpe, gaufre, café, boisson.

Cette société qui arrive du sud de la France vient de déménager en plusieurs fois, faute de trouver un déménageur, ce qui a engendré des dépenses supplémentaires non prévues.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie Candes St Martin

De plus, en raison de la COVID 19, leur activité antérieure a été suspendue plusieurs mois entraînant une baisse de leur trésorerie.

Monsieur le maire précise que tout le matériel pour débiter leur activité est dans le local (table inox, bac pour vaisselle, vitrine réfrigérée, étagère.....) ils sont prêts à démarrer.

Afin de pouvoir les aider à s'installer dans les meilleurs délais et durant la saison touristique, il est proposé la gratuité de 3 mois de loyers.

Après débats, certains conseillers restent prudents et demandent à les rencontrer.

Pascal HUET prend la parole et expose qu'il faut les aider car ce genre de commerce manque à Candes St Martin et que ce commerce perdurera dans le temps.

Monsieur le maire souhaite que cette société puisse s'installer le plus rapidement possible et pendant la période touristique.

Monsieur le maire est d'accord pour une rencontre avec les intéressés et demande quels sont les conseillers qui souhaitent être présents :

- Claude THOMAS, Pascal HUET, Véronique GAROUX, Aurélie DELAPORTE.

Une décision sera prise à l'issue de cette rencontre.

## 9/ QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire demande si un conseiller veut bien être référent avec la NR :  
Pascal HUET et Cécile GAUCHER donnent leur accord

### **- CYANOBACTERIES**

Monsieur le Maire fait le point. Des gens appellent la mairie afin de savoir s'il y a des cyanobactéries à Candes St Martin : La préfecture n'a rien envoyé et après renseignements, les prélèvements sont faits systématiquement aux endroits où il y a des lieux de baignades surveillés. Cependant, il faut être prudent et des affiches vont être apposées afin de respecter les consignes de sécurité.

### **- RAPPEL DU MARCHE PAYSAN LE MERCREDI A CANDES ST MARTIN**

Monsieur le maire informe que les commerçants sont satisfaits. Les Candais commencent à venir et le but est de rester dans l'optique d'un marché paysan local.

### **- NETTOYAGE DES TOILETTES PUBLIQUES**

Durant les congés de l'agent technique, il est proposé de demander à la société d'entretien des bâtiments d'effectuer le nettoyage des toilettes publiques.

- Claude THOMAS et Pascal HUET font part des travaux de voirie qui seront effectués en fin d'année : remise en état de certaines chaussées, repeindre les toilettes publiques, refaire la clôture en bois route de compostelle (proche salon de coiffure)...

- Véronique GAROUX signale qu'il va falloir s'occuper rapidement de l'alarme de la collégiale qui ne fonctionne pas. Informe également que le stationnement et la circulation dans Candes St Martin devient dangereuses et notamment les vélos, en particulier lors de la sortie rue cailleau où il faut s'avancer afin d'avoir la visibilité.

La séance est levée à 21 h 15

Le Maire,

Stéphan PINAUD

